

BAC PRO TROIS ANS «Services Aux Personnes et Aux Territoires»

ADMISSION

- * **Entrée en Seconde Professionnelle** : dès la classe de 3^{ème} et/ou Seconde GT
- * **Entrée en Première** : après un CAPA/CAP, après BEPA*/BEP* EN; Seconde GT (après positionnement et avis autorité académique).

RYTHME ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

Durée : 3 ans, formation à temps plein selon un rythme approprié : 120 semaines de formation dont 1900 h en MFR : - Sde Professionnelle : 16 semaines à la MFR (570 h) / 24 semaines de stages
- Première Bac Pro : 17 semaines à la MFR (610 h) /23 semaines de stage
- Terminale Bac Pro: 20 semaines à la MFR (720 h)/ 20 semaines de stages

Objectifs

- Préparer un diplôme de niveau IV associant formation générale et formation professionnelle
- Acquérir une polyvalence de compétences dans les secteurs des services aux personnes, aux entreprises et aux collectivités..
- Mieux appréhender la dimension locale, les ressources du territoire afin de développer des capacités d'initiatives et de proposer des actions
- Travailler le projet professionnel et d'orientation

DEBOUCHES

Poursuite de formation

- BTS Services en Espace Rural, BTS Economie Sociale et Familiale, BTS Animation et gestion touristique et locale, BTS PME/PMI, BTS SP3S.....

Entrée en année de préparation ou écoles professionnelles :

- Aide soignant, auxiliaire de puériculture
- Institut de formation en soins infirmiers
- Ecole de moniteurs éducateurs et autres concours du paramédical et social

Accès à l'emploi

- Postes dans des structures à vocation :
 - * sanitaire et sociale : résidences pour personnes âgées, handicapées, enfants, centre social, collectivités territoriales,...
 - * touristique : centre et village de vacances, syndicat d'initiative, chambre d'hôtes et auberge, prestataire d'activités d'animation,...
 - * Commerciale ...
- Entrée dans la fonction publique : concours de catégorie B et C

LES «PLUS» DE LA FORMATION

- A l'issue de la classe de Première, une certification intermédiaire : BEPA Services aux personnes (diplôme de niveau V) ; peut permettre l'accès à certaines formations des écoles professionnelles (aide soignant, auxiliaire de puériculture...)
- Module d'Approfondissement Professionnel (MAP) une spécificité professionnelle liée au besoin du territoire
- Mise en place de l'Enseignement à l'Initiative de l'Etablissement (EIE) d'ordre social et/ou culturel et/ou professionnel
- * Uniquement pour la promotion 2012 car suppression des cycles BEP et BEPA